



# L'alphabétisation en français – peut-être une fausse bonne idée?

Face à une situation dans nos écoles, que notre vice-président Jules Barthel a qualifiée non sans raison de «banqueroute du système scolaire au niveau de l'égalité des chances pour toutes et pour tous» - et dont les détails sont rappelés dans son article paru dans le *SEW-Journal*, il est urgent de «procéder à des changements radicaux». Dans ce contexte, l'introduction d'une alphabétisation en français pour une partie de la population scolaire se présente comme un moyen à envisager et paraît souhaitée par beaucoup.

Et voilà que le MENJE vient de lancer des projets pilotes allant dans ce sens dans plusieurs écoles du pays. Si cette option d'une alphabé-

tisation en français peut être une pièce d'un puzzle constitué des mesures nécessaires pour réformer notre système scolaire, il nous semble important de rappeler qu'une telle alphabétisation en français n'est certainement pas une panacée et qu'il faut résister à la tentation de chercher une solution miracle pour l'appliquer à tous et en toute circonstance, au détriment d'une remédiation plus ciblée.

En fait il ne faut pas oublier que les facteurs socio-économiques jouent un rôle primordial dans les inégalités face à l'éducation.

En plus l'alphabétisation en français présente des défis didactiques nouveaux et peut complexifier la gestion des dispositifs pédagogiques, avec un risque d'une ségrégation sociale accrue au sein même de nos écoles.

S'il est vrai que beaucoup de nos élèves issus

de familles francophones rencontrent des difficultés lors de l'alphabétisation en allemand en raison de connaissances lexicales très réduites ou inexistantes dans cette langue, il ne faut pas omettre certaines caractéristiques linguistiques de la langue française et de son système graphophonétique, qui compliquent l'approche didactique pour une alphabétisation en français par rapport à l'allemand.

Contrairement à l'allemand, qui se caractérise par des correspondances graphèmes-phonèmes plutôt régulières, en langue française, cette correspondance est souvent complexe. On rencontre en effet:

- a) des graphèmes complexes: certains phonèmes sont représentés à l'écrit non par une seule mais par plusieurs lettres, p. ex. «in», «on», «ch», etc. ; b) des graphèmes ambigus: certains graphèmes sont pronon-

cés de plusieurs façons différentes, p. ex. «o» dans «rose» comparé à celui dans «coq» ; c) le même phonème écrit à l'aide de différents graphèmes: «36 phonèmes renvoient à plus ou moins 130 graphèmes différents» (Beauregard et al., 2018, p. 14), p. ex. le son [o] peut s'écrire «o», «au», «eau», etc. (Script/MENJE 2019)

S'y ajoute que le français parlé se distingue par une structure sonore opaque, plus difficile à segmenter en unités. Les frontières des syllabes à l'oral peuvent ne pas coïncider avec celles des mots. Ces structures rythmiques et syllabiques du français parlé compliquent la reconnaissance des mots en français chez les apprenants.

Nos enseignants remarquent souvent des problèmes des élèves dans l'apprentissage de la lecture-écriture déjà en dessous du niveau du mot. (Ceux-ci par exemple ne peuvent pas segmenter les mots en sons isolés, mémoriser la relation entre la lettre et le son ou ils n'arrivent pas à fusionner les lettres (synthèse).

Si on connaît l'importance de l'automatisme de ces processus pour la compréhension en lecture, ne pourrait-on pas envisager par conséquent une approche qui continue à se baser sur l'alphabétisation en allemand pour toute la population scolaire, tout en poussant une différenciation conséquente par après, dans une étape suivante qui vise par exemple la lecture littéraire, donc après le C2 seulement? D'autres perspectives de recherche pourront encore être explorées.

Et qu'en est-il de l'expertise nécessaire à développer de telles réformes dans le contexte linguistique et social unique du Grand-Duché? L'alphabétisation en français et les méthodes appropriées sont objets d'âpres controverses depuis des lustres au sein des milieux pédagogiques en France-même (débat sur les approches globales ou syllabiques). Ainsi le SEW/OBGL espère que le MENJE s'est basé sur des études scientifiques et empiriques et saluerait une totale transparence sur ces dernières...

Le matériel didactique employé dans le cadre de ces projets pilotes serait celui des écoles européennes, qui y aurait fait ses preuves. Il y a des doutes sur les éventuels critères permettant cette affirmation, un bilan n'ayant pas encore été établi à notre connaissance. D'autant plus que la population scolaire des écoles européennes a ses propres spécificités, regroupant historiquement beaucoup d'élèves issus d'un milieu familial académique, contrairement à beaucoup de ces enfants ciblés par les nouvelles mesures dans nos écoles traditionnelles.

Dans la circulaire de printemps 2022 aux communes, l'alphabétisation en français est déjà



proposée sous forme de projets pilotes:

Pour les «communes à faibles nombres d'habitants» il est ainsi noté qu'il serait «indispensable d'offrir deux variantes d'alphabétisation». Donc, au sein d'une même classe? Ou à chaque cycle des dédoublements? Quid du contingent face aux besoins d'enseignants supplémentaires à prévoir? D'autres questions encore se posent quant aux modalités des dispositifs à mettre en œuvre.

Le texte provisoire prévoit d'ores et déjà d'aller au-delà d'une «phase d'évaluation» et d'élargir ce nouveau système au niveau national. Ne faudrait-il pas attendre les résultats d'une évaluation de ce nouveau système avant de

l'appliquer au niveau national?

Loin de vouloir rejeter l'opportunité de projets pilotes d'une alphabétisation en français, le SEW/OBGL y voit une perspective de recherche à explorer, exige cependant l'établissement d'un bilan transparent de ces projets-tests, bilan qui devra être discuté avec tous les acteurs concernés avant d'en tirer des conclusions générales.

Espérons que le MENJE évitera de faire une navigation à vue et résistera à la tentation d'une politique volontariste simplificatrice.

**Georges Theis**, Comité fondamental